



01 B.P 57 OUAGADOUGOU 01 – BURKINA FASO

Tél : (226) 25 41 78 02/03

E-mail : febefoo@fasonet.bf / febefoo02@gmail.com

Site web : www.fbf.bf / www.fasofoot.bf

AVIS DE RECRUTEMENT N° 2026 - 001/FBF/SG/DRH POUR LE RECRUTEMENT DE CHAUFFEURS AU PROFIT DE LA FEDERATION BURKINABE DE FOOTBALL

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, la Fédération Burkinabè de Football (FBF) recherche des candidatures pour le recrutement deux (02) chauffeurs pour un contrat à durée déterminée d'un an (1) renouvelable.

Ainsi, le présent avis de recrutement vise à servir de base pour le recrutement de chauffeurs au profit de la FBF.

I. DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité directe du Responsable du Parc Automobile, les chauffeurs seront chargés de :

- assurer le transport du personnel autorisé et tout autre personne dans le cadre de l'exécution des missions de la FBF en particulier, et en général de la FBF ;
- assurer le transport des membres des missions officielles depuis leur arrivée (aéroport, gare...) et contribuer à faciliter les formalités d'immigration ;
- veiller à l'entretien quotidien du véhicule : vérifier l'huile, l'eau, les freins, les pneus, etc. ;
- veiller à toutes les réparations mineures et aux autres réparations ;
- veiller à la propriété du véhicule et à la sécurité du matériel ;
- signaler tout dysfonctionnement du véhicule afin d'assurer à temps le service du garage ;
- veiller à ce que les formalités prévues dans les dispositions réglementaires soient remplies en cas d'accident ;
- veiller à la mise à jour des documents administratifs du véhicule mis à disposition ;
- tenir le registre des voyages officiels, du kilométrage quotidien, de la consommation d'essence, des vidanges et des graissages ;
- assurer tout autres tâches confiées par le responsable du parc automobile dans le cadre règlementaire.

Le Chauffeur devra justifier des qualifications, expériences et compétences suivantes :

- avoir un permis de conduire de catégorie D ;
- être âgé de 40 ans au plus le 31 décembre 2026 ;
- avoir au moins trois (03) ans d'expérience comme chauffeur ;
- avoir une connaissance de la langue française et d'au moins une langue nationale ;
- avoir suivi une formation ou avoir une expérience en mécanique automobile serait un atout ;
- avoir de bons antécédents de conduite ;
- être de nationalité Burkinabè, de bonne moralité et disponible immédiatement.

III. DUREE DE LA MISSION ET REMUNERATION

Les chauffeurs sont recrutés pour une durée d'un (1) an renouvelable en fonction des résultats des évaluations annuelles des performances. Cependant, la poursuite de leurs contrats est subordonnée à l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances par le responsable du parc automobile sur la base des critères de performance par le Président de la FBF convenus et du contrat.

La rémunération du chauffeur sera conforme aux exigences de la grille salariale du personnel administratif permanent de la FBF.

IV. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Les Chauffeurs seront sous l'autorité directe du Responsable du parc automobile.

V. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera trois (03) phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leur curriculum vitae (CV) à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt ;
- une phase d'entretien des candidats présélectionnés afin d'obtenir plus d'informations sur la consistance et la pertinence de leurs qualifications, expériences et capacités/aptitudes mentionnés dans leur CV, suivi de la pratique ;
- la publication des résultats définitifs.

NB : Si toutefois il arrivait que le/la candidat (e) sélectionné (e) désiste, le/la second (e) sur la liste sera immédiatement appelé (e).

VI. DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 FCFA, adressé à Monsieur le Secrétaire Général de la FBF, précisant l'intitulé du poste ;

- Un curriculum vitae daté et signé du postulant faisant ressortir l'état des diplômes obtenus, des expériences en détaillant celles les plus pertinentes pour le poste ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un document justifiant une bonne acuité visuelle ;
- une lettre d'engagement pour les déplacements en dehors du siège ;
- tout autre document pouvant attester les connaissances et expériences mentionnées dans le CV (attestations certifiées et certificats de travail pour les déclarations figurant dans le CV).

VII. DATE, LIEU ET HEURE LIMITE DE DEPOTS DES DOSSIERS

Les personnes intéressées sont priées de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « **Chauffeur** » à la **Direction des Ressources Humaines** à son siège sis à Ouaga 2000 dans l'enceinte **du Centre Technique National**.

- Durée du contrat : **un (1) an renouvelable**
- Période de réception : **du 20 au 24 juillet 2026**
- Jour de réception : **du lundi au vendredi**
- Heures de réception : **de 8h30 à 15h00**

NB : Seuls les dix (10) premiers dossiers seront reçus.

Le Président



Oumarou SAWADO